LE MONDE SCOLAIRE

Travaux

LOUISE BÉDARD

L e contrat de changement des fenêtres et des portes extérieures de l'école Saint-Joseph de Saint-Sébastien a finalementété accordé à Marieville Construction, le plus bas soumissionnaire, au coût de 289 000\$.

Lors de la séance publique de mai dernier, des membres du conseil scolaire des Hautes-Rivières avaient questionné l'écart entre la valeur du contrat et les prévisions budgétaires de 165 000 \$ établies pour la réalisation de ces travaux. Il s'est avéré que l'analyse effectuée par l'architecte ne correspondait pas à la réalité.

Par ailleurs le ministère de l'Éducation vient d'accorder une subvention de 100 000 \$ à la commission scolaire pour effectuer des travaux aux poutres du gymnase de l'école Saint-Alexandre. Cette allocation est accordée à la suite d'une réclamation pour les dégâts causés par le verglas.

Ventilation

L es Nettoyeurs Professionnels de Conduits d'Air Québec de Montréal obtiennent un contrat de 33 112\$ pour effectuer les travaux de nettoyage des conduits de ventilation, à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

Six autres entreprises, toutes de l'extérieur de la région, avaient soumissionné. La plus base soumission retenue est inférieure aux prévisions budgétaires de 50 000 \$.

Ascenseurs

A scenseurs Richelieu de Venise-en-Québec décroche le contrat d'entretien des ascenseurs, dans dix établissements de la commission scolaire des Hautes-Rivières, pour les trois prochaines

La commission scolaire paiera annuellement 5 940\$ pour les travaux d'entretien. Des frais de déplacement de 1,60 \$ sont accordés et un taux horaire de 80 \$ en cas de nécestité

Harmonies

L a formation de Groupe d'harmonie gagne de la popularité dans les écoles primaires alors que l'activité est très prisée de-

puis plusieurs années dans certaines écoles secondaires.

C'est maintenant au tour de l'école Saint-Alexandre de se constituer une harmonie. À la suite d'un appel d'offres sur invitation, des achats d'instruments seront effectués au moment de 12 865 \$ auprès de Arduiril Musique de Montréal et de 4 554 \$ auprès du Palais de la musique de Saint-Jean.

Services alimentaires

L'ensemble des contrats pour les services alimentaires dans les écoles sont maintenant renouvelés pour les deux prochaines années. Il ne restait plus qu'à trouver un concessionnaire à l'école Saint-Gérard. C'est Stéphane Boudreau qui s'en chargera. Le coût moyen d'un repas complet sera de 3,50 \$.

Rejet

L e ministre de l'Éducation, Sylvain Simard, a rejeté la demande du conseil scolaire des Hautes-Rivières qui voulait maintenir à dix-neuf, le nombre de sièges de commissaire. La taille de la commission scolaire fait en sorte qu'elle pourrait en compter vingt et un.

Une majorité au conseil scolaire jugeait que le nombre actuel permettait d'assurer un bon fonctionnement. Il semble que le ministre ait rejeté la plupart des demandes du genre formulées par les conseils scolaires.

École Pointe-Olivier

L e conseil d'établissement de l'école primaire Pointe-Olivier de Saint-Mathiassur-Richelieu demande à la commission scolaire des Hautes-Rivières d'identifier comme projet prioritaire le projet de barrières pour le passage piétonnier vers la rue Mgr-Phaneuf qui jouxte le stationnement arrière de la cour de l'école.

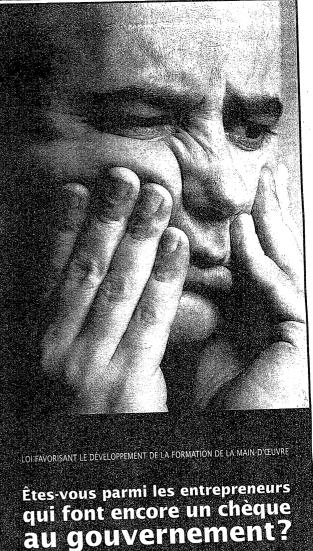
Le conseil d'établissement fait valoir que les aménagements projetés avec la municipalité auront pour effet d'accroître l'affluence au parc-école et risquent de rendre encore moins sécuritaire l'aire à protéger.

De plus, il demande d'inscrire au plan d'immobilisation le projet des travaux de fenestration, de portes et de revêtement de l'école pour le prochain exercice financier 2002-2003 et de ne pas attendre à l'année suivante.



Un Laurier d'argent pour Brigitte Boucher

Brigitte Boucher, résidente de Sainte-Brigide d'Iberville, a mérité un *Laurier d'argent*; lors de la remise des prix de fin d'année au Cégep de Saint-Hyacinthe où elle vient de compléter une AEC (Attestation d'études collégiales) en bureautique et comptabilité. De gauche à droite sur la photo, Aline Lessard, conseillère pédagogique à la Formation continue du Cégep, Richard Arpin (laurier d'or), Brigitte Boucher (laurier d'argent) et René Landry, gérant des opérations chez Kimberly-Clark (donateur).



Nous avons une solution simple pour votre entreprise

La Chambre de commerce du Haut-Richelieu vous offre **gratuitement** les services d'un professionnel de la formation afin que votre entreprise puisse tirer pleinement profit des avantages de la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre («loi du 1%»).

Un coup de fil, une visite d'un professionnel et vous serez en mesure de prendre des décisions éclairées pour favoriser la formation de vos employés sans qu'il vous en coûte un dollar de plus.

Ne vous contentez pas de faire un chèque! Téléphonez-nous, et investissez chez vous.

(450) 346-2544



